

Bruxelles, le 7 mars 2021

## Bien entretenir sa piscine est essentiel !

***Le marché de la piscine connaît depuis le début de la crise du coronavirus une forte augmentation. De nombreux Belges se font ainsi plaisir et les carnets de commandes des entrepreneurs de construction de piscines sont toujours bien chargés. Néanmoins, le secteur est inquiet. Le choix d'un entrepreneur de piscines n'est pas à prendre à la légère. Il est important qu'il assure un service après-vente efficace, ce qui n'est pas le cas de tout le monde ...***

« De nombreux Belges continuent de se faire plaisir et optent pour la construction d'une piscine. », explique Patrice Dresse, Directeur général. « Le secteur se porte bien et continue de garder le cap. »

Année	Nombre de nouvelles piscines privées via des entreprises de construction
2015	2050
2016	2150
2017	2150
2018	2400
2019	3050
2020	4050
2021 (extrapolation)	4500

En vue de l'été qui se rapproche de plus en plus, de nombreux Belges envisagent toujours de construire une piscine au sein de leur petit nid douillet. Le Groupement des Entreprises Générales de « Construction de Piscines » et la Belgian Swimming Pool Association (BSPA), tiennent cependant à rappeler que construire sa piscine est un processus qui demande du sérieux et du professionnalisme. Rien ne sert de se précipiter ...

Rappelons que construire sa piscine, c'est un investissement rentable. Une piscine bien construite et bien entretenue est toujours une plus-value pour la maison. A l'inverse, une piscine mal construite ou mal entretenue peut s'avérer finalement cauchemardesque pour le consommateur.

### **Belgian Swimming Pool Association (BSPA)**

Europalaan 74 – 1932 Sint-Stevens-Woluwe

[www.bsipa.be](http://www.bsipa.be)

### **Groupement des Entreprises Générales de « Construction de Piscines »**

Rue du Lombard 42 – 1000 -Bruxelles

Tel. : 02 511 65 95 – Fax : 02 514 18 75

[www.construction-piscines.be](http://www.construction-piscines.be)

[constructeurspiscines@confederationconstruction.be](mailto:constructeurspiscines@confederationconstruction.be)



En moyenne, les piscines extérieures se situent dans un budget entre 50 000 et 65 000 euros. Il faut également bien entendu compter un budget pour la maintenance annuelle, nécessaire au bon fonctionnement de la piscine, ainsi qu'à sa sécurité.

En ce qui concerne l'installation de nouvelles piscines, les piscines à coque plaisent toujours autant aux nouveaux acquéreurs (58 % des ventes), suivies par les piscines en béton (28 % des ventes). Les piscines en Inox, en bois et en PPC clôturent le classement (14 %).

Ce boum de constructions de piscines n'est pas sans conséquence. En effet, de nombreux Belges font appel aux pisciniers pour d'éventuelles rénovations ou entretiens de leur piscine. Malheureusement, il arrive encore que des piscines soient mal entretenues. Il est donc important de faire un choix réfléchi pour éviter toute mauvaise surprise. Pour vous assurer une construction sans faille, faites appel à un entrepreneur reconnu.

Contact :

Patrice Dresse  
[patrice.dresse@confederationconstruction.be](mailto:patrice.dresse@confederationconstruction.be)  
Directeur Général  
Gsm. : 0497 47 65 40

**Belgian Swimming Pool Association (BSPA)**

Europalaan 74 – 1932 Sint-Stevens-Woluwe

[www.bspa.be](http://www.bspa.be)

**Groupement des Entreprises Générales de « Construction de Piscines »**

Rue du Lombard 42 – 1000 -Bruxelles

Tel. : 02 511 65 95 – Fax : 02 514 18 75

[www.construction-piscines.be](http://www.construction-piscines.be)

[constructeurspiscines@confederationconstruction.be](mailto:constructeurspiscines@confederationconstruction.be)